

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU 15 Février 2021

▣ **Compte de gestion 2020 et compte administratif 2020**

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice se sont élevées à 273 957.66 € les recettes à 312 309.32 € soit un excédent 38 351.66 €.

En investissement, les dépenses sont de 78 046.89 € et les recettes de 73 294.37 € soit un déficit de 4 752.52 €.

Le résultat de clôture de l'exercice laisse apparaître un excédent de 33 599.14 €

▣ **Affectation du résultat**

Il a été décidé d'affecter à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement 37 055.01 € et le solde disponible 83 035.55 € en report en fonctionnement.

▣ **Subventions 2021**

Elles ont été votées à 5 Pour 3 Abstentions et 2 Contre pour un montant de 1191 €. Le détail est consultable en mairie. Le versement se fera lorsque le dossier complet sera déposé en mairie.

▣ **Instauration d'un forfait kilométrique annuel**

Il a été décidé l'instauration d'un forfait kilométrique annuel pour le personnel utilisant son véhicule personnel sur le territoire de la Commune pour les besoins du service. Le montant est fixé à 480 € par an.

▣ **DIVERS**

La Commune ayant obtenu une subvention du Département au titre de la DSR 2021, les travaux de voirie prévus Chemin de la Roche et Rue de la Forêt vont pouvoir être réalisés.